

CONTRACTION DE TEXTE (épreuve n° 303)**ANNEE 2010**

Epreuve conçue par H E C

Voies Scientifique, Economique, Technologique, Littéraire

	NBRE CANDIDATS	MOYENNES	ECARTS-TYPE
RESULTATS GLOBAUX	9 359	9,77	3,72

VOIES PREPARATOIRES			
Scientifique	4 022	10,32	3,63
Economique	3 598	9,72	3,48
Technologique	792	6,63	3,06
Littéraire	947	10,33	4,16

ECOLES UTILISATRICES			
HEC	4 422	10,64	3,76
ESSEC	4 649	10,60	3,76
EMLYON Business School	6 397	10,27	3,69
EDHEC	6 649	10,25	3,68
AUDENCIA Nantes	6 861	10,18	3,67
ESC Amiens	698	9,09	3,63
ESC Bretagne Brest	1 037	8,93	3,46
ESC Clermont	4 255	9,33	3,45
ESC Dijon	4 255	9,33	3,45
ESC Grenoble (GEM)	6 748	9,97	3,67
SKEMA Business School (ex CERAM - ESC Lille)	837	7,85	3,86
ESC Montpellier	3 025	9,20	3,36
ESC Pau	1 746	8,37	3,41
ESC Rennes	4 932	8,94	3,52
Ecole de Management Strasbourg	4 932	8,94	3,52
ENAss (option Histoire-géographie, Economie)	106	8,49	3,86
INSEEC (Paris-Bordeaux)	2 855	8,53	3,46
ISC Paris	2 443	9,12	3,43
ISCID	49	7,65	3,24
ENAss (option Mathématiques)	66	9,21	3,44
ISG	534	8,03	3,47
ESM de Saint-Cyr Lettres	112	9,82	3,48
ESM de Saint-Cyr Ses	146	9,16	3,50

Rapport de l'épreuve de contraction HEC, session 2010

Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire*

Le texte retenu

Le choix des concepteurs de l'épreuve s'est porté cette année sur un extrait de l'ouvrage de Raymond Aron, *Introduction à la philosophie de l'histoire*, paru en 1938. Ce choix était ambitieux à plus d'un titre : le texte proposé est en effet d'une grande densité argumentative et conceptuelle, et nécessitait de la part des candidats une certaine habileté dans le maniement des idées abstraites.

Comme l'indique le titre de l'ouvrage, Raymond Aron entreprend de définir l'histoire et, plus précisément dans le passage retenu, de repenser ce qui peut permettre de définir la connaissance historique. Son originalité est de mettre en rapport la connaissance historique, conçue comme la saisie d'un devenir collectif (§11), et la connaissance psychologique qui vise à dégager les traits constitutifs d'un individu et fonde une conscience personnelle. La démarche d'ensemble ainsi perçue permettait de s'engager plus sereinement dans l'analyse précise d'un texte difficile.

Perception du texte et remarques méthodologiques

Les règles de l'exercice sont de l'avis commun des correcteurs bien connues : on ne peut que souligner, pour s'en réjouir, le sérieux général de la préparation des candidats. On note ainsi peu d'infractions à la règle du maintien de l'énonciation initiale, par exemple. Si les candidats dans leur grande majorité s'astreignent à respecter les contraintes chiffrées de l'exercice, il convient cependant de mentionner certaines dérives ou fraudes, qui sont à chaque fois sévèrement sanctionnées : le nombre de mots utilisés est systématiquement recompté par les correcteurs, et toute infraction reçoit une pénalité. Faute avouée n'est pas à demi pardonnée : il ne sert donc à rien d'indiquer un décompte n'entrant pas dans la fourchette du nombre de mots autorisés en comptant sur l'indulgence du correcteur.

L'impression générale reste cependant favorable et témoigne d'une véritable adhésion des candidats à l'esprit de l'épreuve. Les contractions proposées cette année invitent néanmoins à un certain nombre de remarques méthodologiques.

Il convient d'abord de rappeler que l'exercice de contraction permet d'évaluer à la fois des qualités d'analyse et de synthèse. La première partie de l'épreuve doit donc consister en une analyse structurale du texte proposé, susceptible de dégager à la fois une vision argumentative d'ensemble et d'aller le plus loin possible dans le repérage précis des idées mises en œuvre et des enchaînements logiques. Le sujet proposé cette année condamnait par avance toute approximation méthodologique, et permettait ainsi de sélectionner les meilleurs candidats autant sur leur talent d'appréhension d'un texte difficile que sur leur apprentissage méthodique de l'exercice au cours de leur formation. On ne pouvait en effet faire l'impasse sur le travail de construction argumentative : un trop grand nombre de copies cherchent encore à résumer au fur et à mesure de la lecture, en se raccrochant désespérément à quelques formules ou à quelques idées saillantes. Cette démarche erratique transforme le texte en un labyrinthe dont on s'épuise à vouloir sortir.

Trouver un fil directeur est, de fait, absolument crucial ; c'est le premier objectif du candidat. La complexité du texte nécessitait ici un travail rigoureux de sélection des informations et des idées : il ne peut s'agir, lorsqu'on a un texte aussi abstrait et dense, de se contenter de supprimer certains passages, ou d'appliquer des « recettes » tout à fait artificielles, voire absurdes, comme celle qui consisterait à repérer des exemples pour les supprimer. Le texte de Raymond Aron présentait une pensée en mouvement, mais peu illustrée : la contraction devait affronter le défi et chercher à dégager la trame argumentative

en se fondant sur une observation très scrupuleuse des connecteurs logiques, sans pour autant se focaliser sur des expressions obscures. Vouloir à tout prix cerner le sens d'une expression comme « *l'espèce dernière* » (§ 4), qui a donné lieu à de nombreuses approximations, peut certes témoigner d'une intention louable, mais manque d'efficacité analytique et de pertinence dans la hiérarchisation des informations.

Les meilleures copies ont su tenir cette double exigence d'efficacité et de hiérarchisation, et ont fondé leur restitution sur une bonne répartition de l'effort synthétique, qui tenait à la fois compte des principales étapes du raisonnement et de l'organisation des masses textuelles. L'auteur annonçait très clairement au début du texte (§1 à 3) l'objectif et le plan de son étude ; cela constituait une accroche précieuse pour les candidats, et permettait de construire l'ensemble de la démonstration. Certains ont su le voir, mais on ne peut que s'étonner que de nombreuses copies aient fait l'impasse sur ce moment essentiel du texte. Certains choix ont donc paru peu pertinents, voire préjudiciables aux candidats. Il ne faut jamais redoubler la difficulté d'un texte dans son analyse. Mieux vaut donc s'en tenir à un cadre annoncé par l'auteur plutôt que chercher à le raffiner outre mesure, en se fondant sur des implicites plus ou moins bien maîtrisés, au risque de perdre des repères précieux et de se condamner à ne pas tenir l'exigence du temps limité. Une structuration est aussi une simplification, conçue comme le moyen d'appréhender un ensemble complexe grâce à une organisation d'ensemble. Rappelons en outre qu'au-delà de cinq paragraphes une contraction apparaît fragmentaire et désorganisée, et ne peut prétendre à la clarté dans la restitution.

La deuxième étape fondamentale est la reformulation synthétique. Une bonne contraction ne peut évidemment se contenter de reprendre des passages entiers du texte de départ. La reformulation est ce qui permet de juger l'intensité de la réappropriation d'un raisonnement, de la compréhension, au sens étymologique du terme. Les candidats se montrent en général informés de cet aspect du travail, mais on note une tendance à l'envisager dans une dimension uniquement rhétorique. La reformulation n'est ni accessoire ni décorative : elle témoigne d'une intelligence en marche, et est même le prolongement, voire le résultat, de l'effort d'analyse. On ne peut ainsi se contenter de chercher un vague synonyme, ou une expression fleurie susceptible de retenir l'attention du correcteur, aux dépens bien souvent du sens du texte. La reformulation est autonome : si elle se fonde sur l'effort de structuration argumentative dont nous avons parlé précédemment, elle peut presque s'envisager techniquement comme un moment où le candidat cesse de scruter attentivement les mots particuliers du texte. On préférera toujours certaines maladresses ou approximations qui constituent de véritables tentatives, même partielles, de réappropriation active, à des stratégies artificielles, parfois très ésotériques, pour paraître manier une langue abstraite peu personnelle et parfois amphigourique. L'expression gagne assurément à une certaine modestie, et les meilleures copies le savent. On attend des candidats une langue tout à la fois consciente de ses moyens et de ses effets, et la plus élégante possible. Mais il est absolument impératif de conserver à l'esprit la nécessité de produire un texte lisible et cohérent. Il convient de rappeler aux candidats que la relecture est essentielle : ce qui peut paraître obscur à son propre rédacteur dans une proposition a très peu de chances d'être clair pour le correcteur.

Expression et contraintes de la langue

Cette année encore, l'orthographe et la syntaxe ont fait l'objet d'une véritable attention de la part des candidats, qui comprennent bien que la clarté et l'efficacité de la pensée nécessitent une parfaite maîtrise des codes écrits. Ce mouvement positif se doit d'être poursuivi. Il peut paraître important de rappeler que les fautes de langue font l'objet de pénalités conséquentes. Pour permettre aux candidats de mener une relecture bénéfique, le relevé suivant reprend les principales infractions déplorées de manière répétée par les correcteurs.

Vocabulaire

- On ne peut que mettre en garde les candidats contre l'utilisation d'un vocabulaire philosophique souvent mal maîtrisé et d'un véritable jargon journalistique : la « subjectivité », délaissée, est remplacée par le « subjectivisme »; le modeste et banal « social » se voit supplanté par l'adjectif « sociétal », « au final » remplace de plus en plus curieusement « finalement ». Il faut bannir l'emploi de mots comme « impact » ou « ressenti ».
- Cette tentation du langage abstrait pousse, de plus, à l'invention de néologismes plus ou moins barbares, qui ne sont jamais du meilleur effet dans une copie : on ne peut encore une fois qu'inciter les candidats à la circonspection...
- *A l'instar de* est souvent employé au sens fautif de *à l'opposé de*.

Syntaxe

- On constate souvent un usage incohérent des pronoms (*« cela **nous** permet de **se** connaître »)
- L'accord du participe passé avec avoir reste trop méconnu.
- La structure de la phrase et la ponctuation ne font pas toujours l'objet d'une attention suffisante. L'emploi du point-virgule est bien souvent fautif, et certaines copies ne prennent pas la peine d'utiliser la virgule.
- La simple juxtaposition de termes séparés par une barre, du type « opposition histoire/biographie », ne constitue nullement une ponctuation orthodoxe. La volonté d'économiser des mots aboutit ici à une faute de syntaxe.
- Une fâcheuse tendance à commencer une ligne par un signe de ponctuation, ou à finir une ligne par une apostrophe, est observable.
- Problème dans l'emploi des pronoms relatifs, notamment de l'emploi du possessif dans une relative commençant par « dont » (* « dont ses qualités... »).
- La négation en français est à double détente : *ne... que, ne... pas*.
- La conjonction de coordination « car » n'a pas le même emploi que la conjonction de subordination « parce que ». En croyant économiser un mot, certains candidats écrivent surtout des phrases incorrectes.
- « Aussi » en tête de phrase n'est pas un lien logique d'addition et se construit avec une inversion du sujet.

Orthographe

- Les accents ne sont pas facultatifs en français ! On note encore trop d'anarchie dans leur emploi...
- On trouve encore des confusions dans les homophones grammaticaux : a/à ; ou/où...
- Les formes conjuguées qui se terminent par le son « i » ou « oi » sont assez fréquemment maltraitées (« il apprécit* » pour « il apprécie », « il a choisit* » pour « il a choisi », « cela renvoit* » pour « cela renvoie » etc.).
- On trouve parfois des terminaisons aléatoires : *historic (sic), *concepte, *difficil.
- Les accents circonflexes des verbes en -âtre (connaître par exemple) sont presque systématiquement oubliés.

Annexe :

Analyse de la structure argumentative du texte

1. § 1-3 Annonce de l'objectif et du plan de l'étude

- A. (§1) Récapitulation de la réflexion sur la connaissance historique. Annonce d'une intention : **définir la connaissance historique**
- B. (§ 2) 1^{ère} partie : Définition de l'objet de la connaissance historique
- C. (§ 3) 2^{ème} partie : Rapports entre la connaissance historique et la connaissance psychologique

2. § 4-13 1^{ère} phase de définition : La connaissance historique comme rétrospection intellectuelle d'un devenir spirituel et collectif

- A. (§ 4) **Point commun entre la connaissance psychologique et la connaissance historique** : ce sont deux formes de rétrospection
- B. (§ 5-9) **Spécificité de la rétrospection historique** des actions par rapport à l'expérience vécue
 - a) (§ 5) **Une abstraction.** La connaissance historique ne cherche pas à rendre présent le passé nécessairement absent (pas de *résurrection* au § 5)
 - b) (§ 6) **Une interprétation rationnelle.** L'absence d'informations pousse à privilégier une interprétation rationnelle des actions historiques, sur l'interprétation par les mobiles, c'est-à-dire une explication psychologique, des acteurs.
 - c) (§ 7-8) **Une communication strictement intellectuelle** avec des individus du passé (pas de *sympathie*, d'*intimité*, de *participation des consciences*) [Nuance fin § 8]
- (§ 9) 1^{er} **apport de définition** : la connaissance historique passe par une intellection qui fait disparaître l'impression sensible du vécu.
- C. (§ 11-14) Dépasser la singularité psychologique individuelle : **dimension collective de la connaissance historique**
 - a) (§ 11-12) La connaissance historique vise à dépasser la célébration de l'individu : *ressaisir* une dimension collective du cheminement
 - b) (§ 13) **Mais** [+ à *vrai dire*] l'idée de rétrospection ne suffit pas à définir l'histoire
 - c) (§ 14) Il faut **donc** préciser la rétrospection historique : saisir un devenir humain.
- (§ 14) 2^{ème} **apport de définition** : « L'histoire est *saisie rétrospective d'un devenir humain, c'est-à-dire à la fois social et spirituel* ».

3. § 15-25 2^{ème} phase de définition : La connaissance historique et la connaissance psychologique

(§ 15-19) Question de la partialité et de la diversité des points de vue

- (§15) Constat de la partialité des points de vue psychologiques. Comment l'histoire la surmonte-t-elle ?
- (§ 16) Résolution : « *l'histoire s'élève au-dessus de la psychologie* », et échappe donc aussi bien aux particularités de vision de l'acteur (tendance à surévaluer) et du spectateur (tendance à figer les représentations). L'acte n'est pas envisagé dans une singularité d'observation, mais dans ses effets sur la collectivité ; l'œuvre est dégagée de la psychologie de l'acteur ou du spectateur évaluateur.
- (§ 17-18) **Aussi** Avantages de la rétrospection historique sur la rétrospection psychologique :
 - § 17 **[par rapport aux individus]** L'historien connaît le tout fini des actions individuelles, ne subit pas l'incertitude psychologique d'un changement toujours possible.
 - § 18 **[dans le domaine des idées]** L'historien bénéficie « *grâce au recul* » de l'évolution des méthodes scientifiques pour analyser une période.
- d) (§ 19) **Ainsi** l'histoire surmonte le problème de la partialité en se hissant au-dessus du psychologique.

(§ 20-25) La connaissance historique et l'appartenance à une communauté

- (§ 20-21) Il y a une unité de reconnaissance de soi et d'autrui : mêmes mécanismes psychologiques, communautés de caractéristiques psychologiques
- (§ 22) **Mais** il faut distinguer communauté psychologique et communauté historique
 - **Argument 1** (par la négative) : l'historien n'est pas simplement à la recherche d'une vérité psychologique (≠ *moralistes, narrateurs*, à la recherche de *tendances dernières*). Une telle communauté ne suffirait pas à créer d'union.

— **Argument 2** (par la positive) : communauté historique fait que je partage avec mes semblables des caractéristiques héritées (*esprit objectif, langage, valeurs, évidences*)

(§ 23) Double conséquence

— *D'une part*, (implicite) L'histoire me permet de me connaître.

— *d'autre part*, la connaissance historique, en me dévoilant l'influence de la collectivité sur moi, me pousse à m'affirmer et à me construire comme individualité.

(§ 24) Objection **Certes** : cela nécessiterait de plonger dans sa propre intériorité, et non dans la connaissance de l'extériorité.

Réponse **Et encore** : toute connaissance de soi passe par une connaissance préalable de l'autre, de l'extériorité : « *A tous les niveaux, la connaissance de soi est dernière, elle marque l'achèvement de la connaissance d'autrui* ».

(§ 25) Conclusion : **réfutation d'un déterminisme historique**. Le dépassement de l'individu ne signifie pas obligatoirement l'existence de *lois* qui impliqueraient des développements nécessaires. *Ou bien* l'histoire impose un positionnement individuel au sein d'une totalité sans finalité nécessaire, *ou bien* elle construit l'idée d'un progrès collectif (*unité finale*) que servent les individus, et qui peut prendre différents aspects.

4. [Implication et conclusion] § 26-29 Origine de la connaissance historique : une prise de conscience analytique du passé

- A. (§ 26-27) Nécessité de la distance analytique (*réflexion, observation*) par rapport au temps vécu et à l'expérience. Le souvenir est déjà prise de distance.
- B. (§ 28) Conséquence : Même si la mémoire donne les formes primitives de l'histoire, l'histoire s'éloigne du temps vécu, parce que la réalité historique ne se situe pas au niveau de l'individu.
- C. (§ 29) Les souvenirs permettent l'idée de continuité du moi. Mais la nécessité de la réflexion impose aussi de couper avec l'idée naïve d'une continuité insécable, et d'oublier. Le dédoublement analytique ainsi permis implique bien que l'histoire n'est pas de l'ordre du déterminisme biologique, mais bien d'un effort intellectuel d'explication.